

## Les énergies renouvelables au centre des débats au conseil municipal

Suzanne Berger



Les élus se sont retrouvés en mairie en fin de semaine.

**Le conseil municipal de Creys-Mépieu s'est tenu en soirée ce jeudi 30 novembre. Plusieurs points étaient à l'ordre du jour.**

### • Énergie photovoltaïque

Une équipe d'EDF Renouvelables a présenté au conseil municipal le projet d'extension de la centrale photovoltaïque de Creys-Malville. Une permanence d'information à destination des habitants se tiendra en mairie de Creys le 7 décembre de 14 à 18 heures.

Les collectivités sont amenées à identifier des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables. Pour répondre à cette demande, le conseil répertorie l'ensemble du foncier EDF, les terrains communaux de Malville et les toitures de la ZA de Malville. Un échange sur le sujet sera proposé à la population à la fin de la réunion de mi-mandat du 14 décembre.

### • Reprise des concessions à l'état d'abandon

La procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon dans les cimetières communaux de Creys et de Mépieu arrive à son terme. Le conseil a prononcé la reprise des concessions définitivement constatées à l'état d'abandon.

### • Coupes et affouages

Le bilan de l'Office national des forêts (ONF) indique que pour se chauffer avec les ressources en bois communal, celles-ci ne sont pas excédentaires. Pour 2024, six affouagistes sont inscrits et se verront attribuer une parcelle.

### • Enfouissement des réseaux secs

Une réunion s'est tenue en novembre pour la planification des projets d'enfouissement des réseaux secs sur la commune. La commune sera adhérente au mois de janvier à TE 38 (Territoire d'énergie Isère) pour la compétence électricité. Elle reste compétente dans le domaine de l'éclairage public. Sont concernées les rues suivantes : rue des Gouverdières, Grande rue de Pusigneu, montée de la Croix Rousse, rue de Pénélon et rue du Devin. Les opérations seront lancées en 2024 pour la rue des Gouverdières. Les autres opérations seront lancées en 2025.

### • Agenda

Pour les illuminations du 8-Décembre, des animations sont prévues dans la journée et un feu d'artifice à 20 h 30. La réunion de mi-mandat a lieu le 14 décembre à 19 heures (salle des Écoux) et la distribution des colis du CCAS le 23 décembre à 8 h 30. Les vœux du maire auront lieu le dimanche 7 janvier à 10 h 30 à la salle des fêtes de Creys.